



Présentation du projet de
Parcours de Soutien à la Performance
(PSP)
du Comité de la Loire de Handball

Etat des lieux constat

- Un retard récurrent des garçons ligériens de 14 - 15 ans face à leurs adversaires rhodaniens en particulier...

Constats effectués lors des ID et IC (14 ans) et des résultats de l'équipe de l'Entente Loire lors de la première phase du championnat -16 AURA (15 - 16 ans).

Raisons pouvant expliquer ces faiblesses ou retards

- *Manque de qualification et de compétences des cadres de club.*
- *Dispersion des talents (joueur potentiels); isolement.*
- *Insuffisance du niveau des confrontations dans les entraînements au sein des clubs.*
- *Manque de continuité dans le cursus de la formation initiale.*



Principes fondateurs du PSP

Le joueur potentiel, quelque soit son origine, est placé au centre du dispositif.





Principes fondateurs du PSP

La rupture du processus de formation étant la principale raison de la stagnation, de la régression entraînant l'abandon d'une filière performante; le Comité propose la mise en place du PSP.

Exemples de réussites de joueurs de la Loire

Julien VIALLA 36 ans actuellement joueur du SAM Handball en N1



13 ans	14 -18 ans	18 ans ...
Entraînements Club CSADN	Entraînements Clubs CSADN Equipe de la Loire ID IC Entraînements Section Sportive Lycée Equipe de Ligue	Clubs CASE HBSA Villeurbanne Vénissieux Entraîneur professionnel au SAM HB
Compétitions départementales	Compétitions régionales (-15)	Compétitions nationales N3 N2 N1 D2

Exemples de réussites de joueurs de la Loire

Vincent THORAL 27 ans actuellement joueur de Nationale 1 au SAM HANDBALL



.... 13 ans	14 -18 ans	18 ans ...
Entrainements Club CSAF	Entrainements Club CSAF Entrainements Section Sportive Lycée Equipe de la Loire ID IC	Entrainements Club HBSA SAM
Compétitions départementales	Compétitions départementales , régionales (-16), puis nationales (-18) Equipe de la Loire	Compétitions régionales , régionales , puis nationales N2 N3 N1

Exemples de réussites de joueurs de la Loire

Martin PETIOT 26 ans actuellement joueur professionnel en D2 à CRETEIL



.... 13 ans	14 -18 ans	18 ans ...
Entrainements Club CSAF	Entrainements Club CSAF Entrainements Section Sportive Lycée Equipe de la Loire ID IC	Club Valence Centre de Formation de Dijon Joueur professionnel à Dijon D2 puis D1 Nancy D2 Créteil D1 D2
Compétitions départementales	Compétitions départementales , régionales (-16), puis nationales (-18) Equipe de la Loire	Compétitions nationales N3 N2 , puis D2 et D1

Exemples de réussites de joueurs de la Loire

Baptiste MALFONDET 23 ans actuellement joueur professionnel en D1 à CHAMBERY



... 13 ans	14 -18 ans	18 ans ...
Entrainements Club Roche St Genest	Entrainements Clubs HBSA Villeurbanne Entrainements Pôle Espoir Equipe de la Loire ID IC Equipe de Ligue Equipe de France jeunes	Centre de Formation de Chambéry Joueur professionnel à Chambéry D1
Compétitions départementales	Compétitions régionales (-15), puis nationales (-18)	Compétitions nationales N1 D1

Dans les deux derniers exemples présentés, les parcours bien que divers ont permis l'accession au plus haut niveau.

Pour les quatre parcours; la continuité et la pertinence des situations de formation proposées ont permis à ces joueurs d'évoluer au niveau qui est le leur actuellement.

Les différentes structures : Equipes départementales, régionales ou nationales; les clubs qui les ont accueillis n'ont été que les supports du parcours.

Les joueurs n'appartiennent à aucune des structures citées; par contre ils peuvent se souvenir de leur parcours au sein de celles -ci !

numéro 42 !!!

Le projet présenté ici a donc pour objet de proposer un parcours adapté permettant aux meilleurs éléments ligériens d'atteindre le plus haut niveau possible.

- Un calendrier pluriannuel d'actions est proposé.
- Un groupe de pilotage sera chargé de son application.
- Des structures seront sollicitées :
 - . l'ETD : Détection Sélection départementale
 - . l'ETR : Equipes de Ligue, Pôle Espoir
 - . Les clubs (Club Formateur Partenaire) et leurs Sections Sportives Lycée ...
- Un outil de suivi du joueur tout au long du PSP sera mis en place.



ANNEXE 1 Calendrier pluriannuel

Années Age Scolarité	Structures supports	Contenus
Année 1 - 13 ans - 5°	ETD	Détection regroupements, équipe Loire
Année 2 - 14 ans - 4°	ETD	Equipe Loire, stages regroupements, Compétitions ID IC Entretiens individuels (définition du Projet Individualisé)
Année 3 - 15 ans - 3°	ETD - Ententes Clubs	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'équipe d'Entente (si licencié dans un club concerné). - Licencié dans un Club Formateur Partenaire. - Participation à l'équipe Ligue. - Pensionnaire du Pôle Espoir. <p style="text-align: center;">SINON</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à tous les stages et regroupements proposés par les CFP dans le cadre d'ententes ou pas. - Participation la plus régulière possible aux entraînements des Sections Sportives Lycée.
Année 4 - 16 ans - 2d	ETD - Ententes Clubs	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'équipe d'un Club Formateur Partenaire; éventuellement équipe d'Entente. (mutation dans un Club Formateur Partenaire, le cas échéant). - Poursuite au Pôle Espoir <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration obligatoire d'une Section Sportive Lycée.
Année 5 - 17 ans - 1°	ETD - Ententes Clubs	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'équipe d'un Club Formateur Partenaire; éventuellement équipe d'Entente. - Poursuite au Pôle Espoir. - Entraînements en Section Sportive Lycée. - Eventuellement entraînements avec les seniors.
Année 6 - 18 ans - T	ETD - Ententes Clubs	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite au Pôle Espoir. - Intégration le plus tôt possible aux équipes seniors (réserve ou première) selon le niveau proposé; pour les entraînements puis pour les compétitions.
Années 7 ...	ETD - Clubs	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite dans un CFP. - Mutation pour un projet de meilleur contenu qualitatif (Centre de Formation ...)

SUIVI ET PROPOSITIONS ETD PAR LE GROUPE DE PILOTAGE

SUIVI ETD

ANNEXE 2 Groupe de pilotage

GRUPE DE PILOTAGE DU PSP

Le groupe de pilotage du PSP est composé des membres suivants :

Un coordonnateur : Jacques PETIOT Président de la Commission Technique du Comité de la Loire

Le Président du Comité de la Loire : Jean Pierre DEFOURS

Le Conseiller Technique Fédéral : Laurent BENTERKI

L'Agent de Développement Sportif : Medhi BRAHMI

Un représentant de chacun des Clubs Formateurs Partenaires

Les entraîneurs des équipes premières des Clubs Formateurs Partenaires

Selon les besoins, d'autres personnes peuvent être associées au groupe de pilotage : entraîneurs des équipes dans lesquels évoluent les joueurs de la liste, et en particulier dans le cas des ententes ; entraîneurs des sélections départementales, représentants des parents ...

Rôles et missions du groupe de pilotage :

Le groupe de pilotage du PSP

Etablit la liste des joueurs, la remet à jour chaque année.

Etablit pour chaque garçon de la liste un Parcours Individualisé comportant : le niveau et la fréquence des entraînements, le niveau de jeu envisagé ; le groupe de pilotage vérifie son application et l'opportunité des actions engagées.

Donne son avis sur l'orientation des joueurs de la liste.

Organise et anime les réunions du groupe de pilotage.

Veille au respect des engagements pris par tous les partenaires.

....

Bureau du Groupe de Pilotage

Toutes les décisions concernant les éléments du PSP : établissement de la liste, validation du statut de Club Formateur Partenaire ... sont prises après avis du groupe de pilotage, par le Bureau du groupe de pilotage composé de la façon suivante :

- le coordonnateur
- le Président du Comité de la Loire
- le CTF
- l'ADS



ANNEXE 3 Cahier des charges Club Formateur Partenaire

1°) Cahier des charges du Club Formateur Partenaire :

- 1.1 - Assurer un encadrement qualifié de qualité* sur les catégories jeunes de 13 à 17 ans.
- 1.2 - Assurer le fonctionnement d'une Section Sportive Lycée orientée vers la performance.
- 1.3 - Accueillir prioritairement les garçons de la liste en SSL dès la classe de 2de ; le cas échéant, inciter sans ambiguïté les garçons de la liste à rejoindre le Pôle Espoirs.
- 1.4 - Accueillir les garçons de la liste en classe de 3° en SSL au moins une fois par semaine**.
- 1.5 - Accueillir les garçons de la liste en classe de 3° à l'occasion de tous les stages correspondants à leur catégorie d'âge : stages clubs ou interclubs dans le cadre d'ententes éventuelles**.
- 1.6 - Proposer aux garçons de la liste à partir de 15 ans (classe de 2de) un minimum de 4 séances hebdomadaires dont une de renforcement musculaire effectuée par une personne qualifiée.
- 1.7 - Proposer aux garçons de la liste à partir de 16 ou 17 ans d'intégrer plusieurs fois par semaine l'entraînement avec les seniors (niveau minimum Prénational).
- 1.8 - Prendre en charge la totalité des frais de mutation éventuelle.
- 1.9 - Ne pas entraver le changement de club si celui-ci s'effectue dans le cadre d'une progression qualitative.
- 1.10 - Le Comité via son ETD et le bureau du groupe de pilotage, peut rechercher hors des limites de son territoire un club formateur de meilleur niveau (D2 ...) pouvant proposer un projet de haut niveau.

2°) Cahier des charges Section Sportive Lycée :

- 2.1 - Répondre aux exigences du cahier des charges de l'Education Nationale.
- 2.2 - L'établissement doit disposer d'un internat.
- 2.3 - S'engager à respecter les exigences de l'ETR définies dans le Parcours de Performance Fédéral.

3°) Relations avec le Comité :

Les clubs partenaires s'engagent à :

- 3.1 - Participer activement aux réunions initiées par le Comité.***
- 3.2 - Collaborer activement avec le Comité dans le cadre de ses actions ayant pour objet la mise en place et le fonctionnement du PSP et entre autres, des investigations visant à vérifier le respect des différents aspects de la convention.

4°) Cas des ententes :

Les clubs partenaires impliqués dans une entente s'engagent à :

- 4.1 - Participer financièrement au fonctionnement de l'entente tel que défini dans le cadre de celle-ci.
- 4.2 - Participer activement au fonctionnement technique (encadrement) administratif et logistique des équipes de l'entente.
- 4.3 - Participer activement aux réunions initiées par le Comité.***
- 4.4 - Collaborer activement avec le Comité dans le cadre des investigations visant à vérifier le respect des différents aspects de la convention.
- 4.5 - Assurer la promotion (horaires, communication ...) des compétitions des équipes de l'entente accueillies dans ses installations.
- 4.6 - Dans la mesure de ses possibilités participer aux actions des équipes de l'entente (lieux d'entraînements, de stages ...)



ANNEXE 3 Cahier des charges Club Formateur Partenaire

5°) Orientation des joueurs de la liste :

5.1 - Ne pas entraver le changement de club si celui-ci s'effectue dans le cadre d'une progression qualitative.

5.2 - Le Groupe de pilotage du PSP donne un avis sur l'orientation des joueurs tout au long du PSP.

5.3 - Le Groupe de pilotage du PSP peut rechercher hors des limites de son territoire, un club formateur de meilleur niveau (D2 ...) pouvant proposer un projet de haut niveau (Centre de Formation) correspondant aux potentialités du joueur.

6°) Engagements réciproques du Comité et des Clubs Formateurs Partenaires :

6.1 - Les clubs s'engagent à respecter l'intégralité des éléments constitutifs de la convention.

6.2 - Dans le cadre de son ETD, le Comité s'engage à effectuer le suivi et l'orientation des garçons de la liste.

6.3 - Dans le cadre de son ETD le Comité est le garant du respect de la Convention.

7°) Rupture de la Convention :

7.1 - Quand un club formateur partenaire souhaite quitter le PSP, il le fait en adressant un courrier dénonçant la convention au Président du Comité.

7.2 - Le non-respect des éléments constitutifs de la convention constaté par le Comité, entraîne la rupture de la convention.

